

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.  
Réclamations... 30  
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 AOUT

## COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

## LES POINTS NOIRS

Plusieurs points noirs apparaissent à l'horizon. Ainsi, la presse chinoise, en publiant le nouveau traité de Tien-Tsin, donne un texte qui diffère du texte français sur deux points très-graves. Le texte chinois dit que la Chine conserve son droit de souveraineté sur l'Annam; il ajoute que les villes de Lang-Sou et de Lao-Kai sont reconnues par le traité comme appartenant au Céleste-Empire. La mauvaise foi de la Chine est évidente, et nous donne de nouveaux motifs de craindre la reprise des hostilités.

Sur un autre point de l'Asie, en Afghanistan, les difficultés ne sont point applanies; si la guerre éclatait entre la Russie et l'Angleterre, il est évident que l'Europe entière serait inquiète, car, qui peut prévoir l'extension que prendrait le combat entre la Babeline et l'Éléphant?

Or, les Russes prolongent les négociations; ils semblent, comme le dit le Times, attendre un événement quelconque qui modifierait la situation à leur profit. Quel est cet événement? La mort du vieux Guillaume? L'empereur d'Allemagne semble beaucoup mieux, et s'apprête à recevoir la visite de l'empereur d'Autriche; mais sa santé n'en est pas moins chancelante. Une autre entrevue impériale est annoncée; cette fois, c'est le czar qui fait visite à l'empereur d'Autriche. Que sera-t-il décidé dans ces

entrevues? Le czar va-t-il offrir à François-Joseph d'importantes concessions dans la presqu'île agitée des Balkans, en échange d'une neutralité bienveillante?

Les Russes attendent la permission d'agir en Asie, et les Anglais se demandent s'ils ne feraient pas mieux de brusquer une guerre qui semble inévitable.

Dernièrement, raconte le Czar de Cracovie, une seule personne dans les conseils du czar prêchait la paix, c'était M. de Giers.

« Le ministre des affaires étrangères conseillait de construire un pont d'or à M. Gladstone, dont l'antipathie pour l'Allemagne et l'Autriche avait surtout facilité le renouvellement de l'alliance des trois empereurs. Cette opinion, émise par M. de Giers au milieu d'un Conseil des ministres que présidait l'empereur, froissa celui-ci, qui frappait sur la table et s'écria: « Vous vous croyez donc un ministre constitutionnel? La Russie » ainsi que moi nous désirons la guerre et » je ne reculerai pas d'une semelle. » Après cette apostrophe, M. de Giers jugea prudent de ne pas aller au palais pendant quelques jours, mais il invita le général Komaroff à lui envoyer un rapport sur la situation militaire dans l'Asie centrale. »

Le rapport du général Komaroff montra, paraît-il, que les Russes n'étaient pas prêts, mais avec le temps, cette difficulté peut se lever, et les Anglais sont inquiets.

Plus près de nous, l'Allemagne fait entendre des menaces; sous prétexte que le Temps a parlé de la nécessité de concentrer sur notre frontière des troupes plus nombreuses, le journal officieux de M. de Bismarck nous accuse de vouloir la guerre. Il devrait auparavant démontrer que les Allemands n'ont pas sur leur frontière occidentale des troupes considérables. Des renseignements particuliers nous permettent de croire que ces troupes ont été récemment augmentées, et il y aurait dans la seule ville de Metz une garnison de dix régiments. L'article de la Gazette de l'Allemagne du Nord est commenté par un autre officieux, la Gazette de Cologne, qui dit:

« L'Allemagne a longtemps accueilli avec calme tous les accès de susceptibilité des Français comme des phénomènes naturels inévitables, tels que la pluie et le vent; nous espérons en effet que le fameux bon sens français finirait par avoir le dessus. Si l'on constate que cette espèce de folie est incurable, l'Allemagne sera certainement en état de prendre une autre attitude. »

Si le péril grossissait à la frontière, quelle responsabilité effrayante n'encourraient pas les républicains! Ils ont affaibli nos armées, vidé nos arsenaux, épuisé notre Trésor! Quel concert de malédictions éclaterait sur la tête de M. Ferry et de ses députés tonkinois!

## Chronique générale.

A la Chambre, rien à signaler, sinon, après la lecture du décret de clôture de session, un petit speech de M. Floquet. D'une voix lugubre, le président a exprimé la ferme confiance (?) de voir la République sortir triomphante et fortifiée de la prochaine consultation électorale. Il a enfin invité chacun des membres de la Chambre à s'expliquer loyalement devant les électeurs.

Une demi-douzaine de cri de Vive la République! cris d'agonisants, se sont fait entendre. Et tout a été dit.

Le Sénat a cédé. A la majorité de 184 contre 58, il s'est résigné à souscrire à la suppression de l'impôt sur le papier. M. Buffet a fait de vains efforts pour obtenir le maintien de la décision prise récemment par l'assemblée du Luxembourg.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

La délibération a duré une demi-heure à peine.

Le ministre des finances a communiqué le chiffre du rendement des impôts pendant

le mois de juillet. Le rendement accuse, à ce qu'il dit, une légère plus-value.

Un nouveau conseil sera tenu aujourd'hui à l'Élysée avant le départ du Président de la République, en vue de régler la conduite générale des affaires pendant les vacances et de fixer notamment la date des élections générales.

Le Président de la République quittera Paris demain samedi pour se rendre à Mont-sous-Vaudrey.

## LA DATE DES ÉLECTIONS.

Les opportunistes font tous leurs efforts pour décider le gouvernement à fixer les élections au 30 août.

On dit que certains ministres sont favorables à cette date.

Il est plus que probable qu'il n'en sera rien.

Le Soleil croit que les élections auront lieu seulement le 4 octobre; la Chambre se réunirait le 7 novembre et siégerait jusqu'au 19; elle prendrait ensuite des vacances jusqu'au congrès pour l'élection du Président de la République.

## LE CHOLÉRA A MARSEILLE.

Le bulletin sanitaire de Marseille pour la journée du 4 août 5 heures du soir au 5 août même heure, donne les chiffres suivants:

Décès enregistrés, 82 dont 35 cholériques.

Un cas de choléra s'est produit à Gibraltar, à bord du vapeur français la Meurthe, provenant de Marseille.

Les autorités de Gibraltar avaient déjà imposé une quarantaine rigoureuse de quatorze jours aux provenances des ports français.

De toute part, on prend des mesures en Europe contre les bâtiments qui viennent de Marseille.

## LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

Il y a eu mercredi à Madrid 23 nouveaux cas et 8 décès cholériques.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

### DEUXIÈME PARTIE

#### VIII. — RENCONTRE (Suite)

— Ne retournez pas ce soir dans votre demeure. Je ne sais à quelle distance elle se trouve; mais toute course un peu longue peut vous être préjudiciable, et il serait imprudent de vous y exposer.

— Oh! j'ai promis de revenir ce soir, et je ne puis y manquer sans plonger le vieux Jérémie dans une mortelle inquiétude.

— Jérémie ne sera pas inquiet, dit une voix derrière le fauteuil de Clémence; j'irai le prévenir que la dame reste ici ce soir.

— Non, pas ici; mais au château d'Ollwiller, sous prétexte que madame puisse s'y rendre sans danger, reprit Henri.

— Alors, je n'irai pas prévenir le vieux Jérémie, cria furieusement Hermann en s'avançant.

— Mais, que vous croyez vraiment que je ne puis retourner chez moi ce soir sans danger?

demanda Mme Sauvatre en s'adressant au jeune médecin.

— Je le crois certainement, oui, madame. Cette écorchure, qui n'a, je l'espère, aucune gravité, en acquerrait par un voyage prolongé avec la jambe non soutenue.

— Alors, Hermann, je vous serai bien reconnaissante d'aller prévenir Jérémie, dit la jeune femme; vous voyez que vous me rendez un grand service, et vous ne voulez pas que je le demande à un autre.

— J'irai, dit Hermann avec un air sombre; mais à la condition que j'irai aussi au château, ce soir, et que j'y passerai la nuit pour veiller sur vous comme l'autre fois!

Et le regard éloquent du jeune sauvage se posa d'abord sur la pauvre Marthe, pour se reporter ensuite vers Henri avec un air menaçant et terrible.

— Mais je veux être ici pour la danse et pour le feu de joie, reprit-il; je ne veux pas que la dame danse avec lui, d'abord.

— Tu vois bien que je ne peux pas danser, Hermann, dit Clémence en souriant, et tu n'as rien à craindre. Du reste, pour être moins longtemps, prends mon cheval, que tu prieras Jérémie de me ramener, demain soir, à Ollwiller, en lui disant de n'avoir aucune inquiétude sur le léger accident qui me retiendra seulement un jour.

Hermann regarda longtemps Clémence pour

bien s'assurer qu'elle n'était réellement pas en état de prendre part aux divertissements qui se préparaient, et il s'élança à califourchon sur le cheval, dont personne ne s'était occupé jusque-là, et qui l'emporta rapidement vers la demeure du vieux Jérémie.

#### IX. — LA DANSE DU COQ

... Il était nuit close lorsque Hermann revint, et, malgré toute la vigilance qu'il y avait mise, sa course avait pris assez de temps pour que le feu de joie, allumé à la chute du jour avec les branches dépouillées du houblon, illuminât au loin tous les alentours de la ferme.

— Ah! ils se seront pressés pour l'emmener pendant que je n'y étais pas! murmura le sauvage avec énergie. Mais, s'ils l'ont fait, malheur à eux, car je les suivrai partout où ira la dame, et je saurai bien la reprendre!

Et le poing d'Hermann, terrible et menaçant comme ses paroles, semblait s'attaquer à un être imaginaire, dont lui seul apercevait l'ombre au travers des arbustes qui le séparaient encore de la ferme.

Les danses venaient en effet de finir autour du feu, et une petite pluie, fine et serrée, avait obligé tous les joueurs et les spectateurs à se réfugier dans la grande salle de la ferme, où une sorte de collation des plus champêtres avait été dressée

pour les travailleurs et les invités.

Hermann se précipita dans la salle, et un long soupir de soulagement s'échappa de sa poitrine.

Clémence était encore là, entourée de tous ses amis. On discutait en ce moment la grave question du moyen de transport pour l'emmener sans fatigue à Ollwiller, et il était à peu près décidé que deux hommes assez forts prendraient le fauteuil sur lequel elle était assise, pendant qu'un troisième, marchant devant elle, soutiendrait sur son épaule la jambe malade.

Il fallait nécessairement que ce troisième compagnon, dont l'office n'était pas du genre qui demande de la force, fût d'une taille moins élevée que les deux premiers.

— Ça sera moi! dit Hermann qui avait tout entendu.

Mais Henri l'écarta de la main avec un geste d'autorité. Sans s'expliquer peut-être le sentiment qui le faisait agir, le jeune médecin éprouvait une répugnance invincible à voir cet être à demi sauvage, dont la chevelure inculte et les traits crispés par une passion qu'il ne comprenait peut-être pas lui-même, faisaient quelque chose d'étrange et de honteux, venir se mettre en travers de tous ses désirs et de ses volontés pour tout ce qui concernait la femme qu'il avait prise lui-même sous sa protection.

Hermann se plaça devant lui d'un air de défi.



arrête quelque temps sur l'enseignement du catéchisme qui est toujours en honneur à côté des sciences humaines.

« Attachez-vous, chers enfants, à l'École... sans négliger les études importantes, l'on conserve la tradition importante des études sacrées. Au cas de doute, on ne joue pas au hasard dans les écoles de Frères. Mais l'impur, mes enfants, si vous y puisez le germe des vertus qui font le vrai soldat, le savoir : l'obéissance, la discipline, l'esprit de sacrifice, le dévouement à la Patrie!... »

On lit dans le *Patriote* :  
M. le ministre de l'agriculture vient d'accorder aux comices agricoles de l'arrondissement de Saumur les subventions suivantes destinées à être distribuées en primes lors de leurs prochaines réunions :  
Comice agricole de Saumur, 700 fr.  
Comice agricole du canton de Saumur (Nord-Ouest), 400 fr.  
De plus, une médaille de vermeil est accordée au comice de Saumur pour être observée à titre de récompense.

**CENTIMES ADDITIONNELS.**  
En même temps que le *Journal officiel* promulguait la loi concernant les recettes des contributions foncière, personnelle, mobilière, des portes et fenêtres et des patentes, il enregistrait, pour les départements, nombre d'autorisations d'emprunts et par conséquent de dépenses.  
Ces emprunts se traduisent par des impositions de centimes additionnels dont on se fera une idée quand on saura que, d'après les calculs les plus récents, la moyenne en France dépasse 50 centimes par franc.

Beaucoup de communes voient même le principal de leurs impositions plus que doublé par ces centimes additionnels.  
Peut-on s'étonner, en présence de telles constatations, que le commerce souffre, et que l'agriculture soit aux abois ?

**MAINTIEN DU KÉPI.**  
Le ministre de la guerre a ordonné de suspendre l'étude d'un projet de coiffure de grande tenue pour les officiers. Le képi sera provisoirement conservé.

**CHEMINS DE FER D'ORLÉANS.**  
Pendant le mois d'août 1885, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de troisième classe au Tarif général sera accordée aux OUVRIERS AGRICOLES se rendant, pour les Travaux de la Moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :  
Juvisy à Orléans — Brétigny à Tours — Orléans à Tours — Orléans à Châteauroux — Orléans à Malesherbes — Orléans à Montargis — Orléans à Gien — Tours à Vierzon — Tours à Châteauroux — Vierzon à Saint-Léger.  
Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum soit 300 kilomètres aller et retour compris, ou payeront pour cette distance.

M<sup>r</sup> Freppel, évêque d'Angers, a été prié par la famille de l'amiral Courbet de vouloir bien prononcer, à Abbeville, le jour des funérailles, l'oraison funèbre de l'illustre marin.

**SAINT-MACAIRE-DU-BOIS.** — Un incendie a été déclaré hier jeudi au village de Chambronna, commune de Saint-Macaire-du-Bois, dans un hangar appartenant au sieur Julien Frappeau, cultivateur. Ce dernier travaillait dans un champ assez éloigné. Averti par ses voisins, il se rendit aussitôt à son habitation. La toiture du hangar était déjà complètement brûlée ainsi que la palissade en bois qui entourait la cour. Grâce à la vigilance des voisins, le bois emmagasiné sous le hangar a pu être sauvé.  
Les pertes, s'élevant à 200 fr. environ, sont couvertes par une assurance.

Pendant l'orage de mardi dernier, dans la Vienne, la grêle est tombée en abondance sur les communes de Migé et de Vouneuil-

sous-Biard, et a causé de graves dégâts aux vignes.

La commune de Savigny-l'Évescault, dans le canton de Saint-Julien, aurait aussi beaucoup souffert.

### LE CHARLATAN

Boum !... boum !... qui fait ce bruit qui attire la foule ?  
Ah ! c'est un charlatan !... voyons ce qui s'écoule  
De la cassette noire, ornée de faux brillants,  
Qu'il étale à loisir sous le nez des passants.  
Le silence se fait. Sous les traits de Mercure,  
Aussitôt apparaît, au fond de sa voiture,  
Un bel homme, ma foi, se disant le Progrès,  
Et venant à Saumur pour en dorer l'accès.  
— « Messieurs, dit-il, voici la source du bien-être...  
Je vous l'apporte en main, et tout homme est le maître  
De faire des heureux avec mon élixir.  
Il se nomme *tramways*, et l'on a le plaisir  
D'attraper la Fortune alors qu'on le possède.  
Combien, me direz-vous, vendez-vous ce remède ?  
Je le donne aujourd'hui, mais, par provision,  
Tout amateur devra souscrire une action  
Tendant à triturer sa base principale.  
Allons, approchez-vous ! Quoi !... la foule défile ?  
O gens de peu de foi !... Je vous offre un moyen  
De chasser la misère, augmenter votre bien,  
Et vous en faites fi !... cela sent la démence !... »  
Pas tant que tu le crois, beau parleur, et je pense  
Que tous les gens rétifs ont reçu cet avis :  
« L'élixir dit *tramways*... c'est bon pour les amis,  
Ou pour les fabricants de sa divine essence...  
Paris en est témoin, plus d'une ville en France  
A vu ses actions en syncope tomber  
Et ses bailleurs de fonds le maudire et pleurer. »  
Blagueur !... de ton miroir le Saumurois se garde,  
Il connaît ton produit, malgré ce qui le se garde,  
Ne veut pas en user, ni sa bourse l'ouvrir,  
Dans la crainte de voir son or s'évanouir.  
Il a peur qu'on lui dise en voyant son déboire :  
Des deux vers ci-dessous, ornez votre mémoire !...  
« Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,  
Du pan de sa chemise on se fait un mouchoir. »  
PATACHON, aîné.

### M. CHEVREUL ET LES CHAPEAUX DE FEMMES.

S'il faut en croire notre confrère Loréan Larchey, du *Monde illustré*, M. Chevreul, oui, M. Chevreul, l'éminent membre de l'Institut, le doyen des étudiants, dont on va célébrer dans quelques jours le centenaire, s'est beaucoup occupé, dans sa jeunesse, des toilettes féminines ; il a même fait à ce sujet un ouvrage très-remarquable sur la loi du contraste simultané des couleurs.

Nous extrayons de ce livre, que tout journal de mode qui se respecte possède dans sa bibliothèque, le passage suivant qui traite de l'importante question des chapeaux pour les dames.

Ces détails, nous en sommes convaincus, intéresseront surtout nos charmantes lectrices.

Écoutez le doyen des savants :

« Un chapeau noir à plumes ou à fleurs blanches, ou roses, ou rouges, convient aux blondes.

Il ne messied pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

Le chapeau blanc mat ne convient réellement qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes. Il en est autrement des chapeaux de gaze, de crêpe, de tulle ; ils vont à toutes les carnations.

Pour les blondes, le chapeau blanc peut recevoir des fleurs blanches, ou roses, ou surtout bleues. Les brunes doivent éviter le bleu, préférer le rouge, le rose, l'orangé.

Le chapeau bleu clair convient spécialement au type blond ; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois de fleurs jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes. La brune qui risque le chapeau bleu ne peut se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout roses.

Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau ; il doit en être séparé par les cheveux, ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait encore mieux. Les fleurs blanches à feuillage abondant sont d'un bon effet dans le rose.

Le chapeau rouge plus ou moins foncé n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

Éviter les chapeaux jaunes et orangés. Se montrer fort réservé vis-à-vis du chapeau violet, qui est toujours défavorable aux car-

nations, à moins qu'il en soit séparé non-seulement par les cheveux, mais par des accessoires jaunes. Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer avec des accessoires bleus ou violets.

Quel succès on aurait pu prédire à M. Chevreul, s'il s'était lancé dans les revues de mode.

Nous recommandons l'excellente *Huile d'olive* surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 1885.

#### NAISSANCES.

- Le 4. — Pierre-Marie-François Régis-Mortier, rue Bodin ; — Alphonse Boissart, rue de la Croix-Verte.
- Le 5. — Georges Droucheau, rue Chanzy ; — Angèle-Gabrielle David, à l'Hospice.
- Le 6. — Clémence Dumée, route de Rouen.
- Le 8. — Paul-Léon Gautier, à l'Hospice.
- Le 9. — Émile-Jules Bazanté, place du Petit-Pré.
- Le 10. — Louise Eugène, rue des Moulins ; — Germaine-Marguerite-Eugénie Gallois, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Gaston-Victor-Eugène Dubois, rue de la Croix-Verte.

- Le 11. — Jules-Baptiste Ploquin, rue des Capucins.
- Le 12. — Célestine Luzé, rue des Saulaies ; — Albertine-Marie Jaouën, rue de la Croix-Verte.
- Le 14. — André-Édouard Beaumont, rue de la Croix-Verte.
- Le 15. — Joseph-Henri Pivron, rue de Rouen.
- Le 17. — Jeanne-Clémence Papinaud, rue de Fontevault ; — Gérard-Marie-Léon-Eugène Sainon, quai de Limoges.
- Le 20. — Théodore-Auguste Diébolt, rue Pavée ; — Blanche-Henriette Verneau, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

- Le 22. — Henriette-Madeleine Jouffu, à l'Hospice.
- Le 23. — Louis-Eugène Perreau, rue des Capucins.
- Le 24. — Prosper Boutin, place Saint-Michel.
- Le 25. — Émile-Amédée Marquet, rue Brault.
- Le 26. — Auguste Cocuau, à l'Hospice.
- Le 27. — Georges-Florent Lemasle, place de la Bilange.
- Le 28. — Auguste Peltier, rue de Nantilly ; — Maxime-Marius Fardeau, à l'Hospice.
- Le 29. — Louis-Hippolyte Guyet, quai de Limoges.
- Le 30. — Stéphane-Auguste Froger, à l'Hospice ; — Charles-Raoul-Henri Fortier, rue Saint-Nicolas.
- Le 31. — Maurice Lambert, rue du Temple.

#### MARIAGES.

- Le 2. — Jean Bouilhet, cavalier de manège, a épousé Virginie-Rose Petiteau, domestique, tous deux de Saumur.
- Le 6. — Albert-Théodore Latreille, sculpteur, a épousé Louise Bouvet, sans profession, tous deux de Saumur ; — Émile-Joseph Guille, cocher, a épousé Joséphine Hans, couturière, tous deux de Saumur ; — Émile-Alphonse Charrier, cultivateur, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Marie-Louise Aubé, couturière, de Saumur.
- Le 7. — Louis Levoix, domestique, de Bagneux, a épousé Jeanne-Cécile Tennequin, épicière (veuve), de Saumur.
- Le 11. — Émile-Eugène Bruneau, menuisier, a épousé Juliette-Louise-Athalie Piau, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 13. — Louis-Victor-Léon Sadonne, tailleur de pierre, a épousé Marie-Nathalie Cazodebat, domestique, tous deux de Saumur.
- Le 15. — Émile Boret, propriétaire (veuf), a épousé Aimée Barbereau, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 20. — Charles Renault, charron (veuf), a épousé Jeanne Rosier, lingère (veuve), tous deux de Saumur.

Le 27. — Victor-François Goichon, serrurier, a épousé Marie-Louise-Amélie Cordé, modiste, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS.

- Le 4. — Caroline Marquis, sans profession, 87 ans, veuve Jacques Pinet, quai Notre-Dame ; — Edmond-Ludovic Régnier, 44 jours, rue de la Tonnelie ; — Jeanne Pottier, sans profession, 92 ans, veuve Charles Balzeau, rue d'Orléans.
- Le 12. — Fernand-Charles Tarode, 4 ans, rue d'Orléans ; — François Minier, tailleur de pierre, 74 ans, à l'Hospice ; — Louise Mabileau, lingère, 63 ans, veuve Étienne Pertué, à l'Hospice ; — Marie-Louise Montaudon, sans profession, 58 ans, à l'Hospice.
- Le 13. — Louis-Augustin Jahan, épicière, 29 ans, Grand'Rue.
- Le 14. — Jean Branchereau, infirmier, 67 ans, à l'Hospice.
- Le 20. — Jean Charnod, ancien menuisier, 84 ans, à l'Hospice.
- Le 21. — Paul-Jean Gautier, 45 jours, rue de Fenet.
- Le 22. — Jeanne Ferchaud, journalière, 75 ans, veuve Michel Jacquet, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Louise-Anne Champion, sans profession, 55 ans, à l'Hospice.
- Le 26. — Camille-Armande-Marie Cholet, 6 mois, rue Saint-Michel ; — Aimée-Eugénie Froger, 4 ans, à l'Hospice.
- Le 27. — Augustine-Anne Chevallier, sans profession, 66 ans, rue de la Visitation.
- Le 28. — Urbain Tessier, cordonnier, 64 ans, à l'Hospice ; — Alexandre-Georges Pauvreau, 4 ans, à l'Hospice.
- Le 29. — Émile-Louis-Arthur Fayet, chapelier, 34 ans, rue de l'Ancienne-Gare.

Rien n'est plus difficile à détruire que cette moisissure de l'esprit qu'on appelle un préjugé ; c'est ce qui explique les difficultés inouïes que rencontre un nouveau produit à son début ; il faut donc qu'une spécialité ait une valeur réellement incontestable pour acquérir en peu de temps une popularité aussi considérable que celle dont jouissent actuellement les Pilules Suisses. Encore un succès à leur actif. — Toulouse, le 21 février 1885. — Veuillez m'envoyer par le retour du courrier cinq boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50. Je vous remercie infiniment du bien qu'elles me font et je vous autorise à publier mon nom dans les journaux que vous jugerez à propos.  
Paul JARDIN, cordonnier, barrière du Préfet.  
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

### Loterie des Artistes Musiciens

Nous recevons les meilleurs renseignements sur le placement des derniers billets de cette loterie. Ils s'envolent rapidement. Avis aux retardataires.  
Cette fois le tirage ne sera pas reculé ; il est annoncé et se fera irrévocablement le mardi 25 août. Le montant des lots est à la Banque de France. Le gros lot est de 100,000 francs.

### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 1<sup>er</sup> août 1885.

- Chronique parisienne, par A. de Bonviller.
- M. Bonnat, 1 gravure, par Paul D.
- La Croix sanglante (chronique polonaise de l'an 1296), par X. Marmier.
- Papiers, 3 gravures, par Paul Perret.
- L'amphithéâtre des Flaviens, par Guillaume Bergsøe.
- Chronique théâtrale.
- Bibliographie.
- La Maitresse de maison.
- Sphinxiana.
- Abonnement : Un an, 14 fr.
- Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

### LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n<sup>o</sup> 240 (samedi 1<sup>er</sup> août 1885)

- Courrier des enfants : La chasse aux canards, par A. Brébion. — Le littoral de la France : Le Conquet ; la pointe Saint-Mathieu ; les cuillers de goémon, par Ch. Aubert. — Le Saule et la Ronce, par M. Malchior. — Le dernier coup de feu du père Grégoire, par M. Benoit. — La Rapporteuse, comédie en deux actes, par A. d'Ignazio. — La légende du Vaillant, par Marie Maugret. — La forêt, par Mélanie Bourlotte. — Heures de loisir, par Pr. Étienne.
- Couverture. — Annonces.
- ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr. ; six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

